

le Mag

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES LACS DE CHAMPAGNE

N°4
MARS
2023

SOMMAIRE



Les centres
de loisirs
| Page 2 |



L'office de
tourisme
| Page 4 |



Le mot du
Président
| Page 4 |

Directeur de la publication :
Bruno Dezobry

Responsable de la rédaction :
Jérôme Commo

Crédits photographiques :
CCLC, Freepik

Création graphique et réalisation :
Anne Sampietro

Impression : Tabis imprimerie
Tirage : 5.500 exemplaires.

Contact :
secretariat@cclacsdechampagne.fr
Tél. 03 25 27 91 93



LACS DE CHAMPAGNE
Communauté de Communes
CCLACSDECHAMPAGNE.FR

ZOOM SUR les centres de loisirs

180.000 €



LA CCLC SUBVENTIONNE
CES ASSOCIATIONS À
HAUTEUR DE 180.000 €/AN



LA MPT *Maison pour tous* Brienne-le-Château



LE CENTRE DE LOISIRS *Les Crossettes* Dienville

L'accueil collectif de mineurs dispose de trois accueils différents :

- Le périscolaire du matin (7h-8h30), midi (11h45-13h30) et soir (16h15-19h) en période scolaire.
 - Le périscolaire du mercredi (7h30-18h30 en continu) en période scolaire.
 - L'extrascolaire des vacances : vacances d'automne, d'hiver, de printemps, d'été.
- Fermeture trois semaines en août et les deux semaines de vacances de fin d'année.

Capacité d'accueil :

52 places les mercredis et vacances (16 places pour les 3-5 ans, 24 places pour les 6-11 ans et 12 places ados 11-17ans) et de 90 places lors de la restauration scolaire.

Les différents accueils sont ouverts :

- Uniquement aux enfants de l'école élémentaire pour le périscolaire du matin/midi et soir
- Aux enfants scolarisés de la Toute Petite Section au lycée le mercredi et les vacances.

Mieux vivre ensemble en étant à l'écoute de la population dans le respect de la laïcité, de la mixité sociale, culturelle et ethnique.

- A chacun d'accéder à une réelle autonomie par des actions d'éducation, de formation et d'accompagnement.
- De créer du lien en rassemblant dans la convivialité et la démarche vers l'autre dans les murs et hors les murs.
- De développer des réseaux de solidarité dans l'environnement local grâce aux partenariats et la mobilisation des bénévoles.
- De favoriser la transmission des compétences et le développement des aptitudes de chacun par les échanges et l'écoute.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Favoriser la coopération au travers de jeux sportifs
- Encourager l'entraide lors des activités
- Développer l'esprit d'équipe
- Encourager les initiatives personnelles ou communes
- Accepter les différences de chacun
- Favoriser la socialisation
- Accepter les qualités et les opinions de chacun

+ SECTEUR ADOS

Ouvert à tous les collégiens et lycéens tous les mardis soirs, mercredis après-midis, vendredis soirs et durant les vacances scolaires.

L'équipe d'animation

Le périscolaire

- o 1 coordinatrice enfance-jeunesse BPJEPS LTP
- o 1 animatrice BBPJEPS LTP
- o 2 animateurs BPJEPS
- o 2 animateurs BAFA

L'extrascolaire

- o 1 coordinatrice enfance-jeunesse BPJEPS
- o 1 animatrice BBPJEPS LTP
- o 2 animateurs BPJEPS
- o 2 animateurs BAFA
- o Des animateurs vacataires en Contrat d'Engagement Educatif (diplômé ou non)

4 rue Julien Régnier - 10500 Brienne-le-Château
Tél. 03 25 92 91 91 | mpt-centre-social-brienne.fr

Cette association existe depuis les années 70 par la fédération départementale des associations familiales faisant suite à l'émergence de besoin de mode de garde sur le secteur.

L'accueil collectif dispose de trois accueils différents :

- Le périscolaire du matin (7h-9h) et du soir (17h-19h) en période scolaire.
 - Le périscolaire du mercredi (7h-18h30) en période scolaire.
 - L'extrascolaire des vacances : vacances d'automne, d'hiver, de printemps, d'été.
- Fermeture trois semaines en août et les deux semaines de vacances de fin d'année.

Capacité d'accueil :

Le matin : 28 enfants | Le soir : 16 enfants
Les mercredi : 24 enfants
Durant les petites vacances : 35 enfants
En juillet : 42 enfants

UN PEU D'HISTOIRE

En 1992, l'association rejoint le réseau des Familles Rurales.
En 1997, elle met en place le service de restauration scolaire et développe celui du périscolaire matin et soir.
En 2010, l'association change de locaux pour se rapprocher de l'école.

En 2013, la communauté de communes prend la compétence périscolaire et conventionne avec les Crossettes afin que l'association continue la gestion de ses activités.

En 2017, la communauté de communes reprend la compétence extrascolaire.

En 2018, les Crossettes quittent le réseau des familles rurales et rejoignent en 2019 celui des MJC.

A ce jour, l'association est en réflexion pour fusionner avec la Maison pour Tous Centre Social de Brienne Le Château.

L'équipe d'animation

Composée d'Erika Deline Cap Petite Enfance, Lucas Thiri en cours de formation BAFA et de David Ancel diplômé d'un Bpjep.

4 place de la Mairie - 10500 Dienville
Tél. 03 25 92 79 97 | lescrossettes@gmail.com



Le mot du Président

L'année 2022 aura été pour tous une année difficile après deux années de Covid.

La reprise d'activité mondiale, suivie par la guerre en Ukraine et ses conséquences désastreuses, les réformes successives de la fiscalité locale, l'inflation et la forte augmentation des taux d'intérêts ont contraint la CCLC à de nouvelles orientations et des décisions importantes permettant d'assurer la pérennité des services à la population et aux communes.

Les investissements ont été revus à la baisse afin de faire face à l'envolée des coûts de construction, la carte scolaire a été modifiée pour maîtriser les coûts de fonctionnement notamment face à l'augmentation très importante des coûts de l'énergie.

Ces efforts ont permis de compenser les déséquilibres budgétaires et assurer le maintien des services.

La crise énergétique est un fait qui impacte directement nos politiques publiques. Le développement des énergies renouvelables sur notre territoire sera, dans quelques années, l'espoir de retrouver une autonomie financière permettant à notre collectivité des actions économiques dont notre territoire a tant besoin.

Le déploiement de la fibre optique, financé en partie par la CCLC, permet désormais à tous un accès numérique de qualité et aux entreprises un fonctionnement identique aux territoires urbains.

L'aménagement des zones d'activités étant désormais de la compétence des communautés de communes, la CCLC étudie toutes les opportunités permettant l'installation d'entreprises nouvelles afin de redynamiser l'emploi.

Il nous reste encore de nombreuses actions à mener afin d'assurer à notre territoire développement et prospérité mais soyez assuré de notre profond dévouement.

Bruno Dezobry
Président

L'office de *Tourisme*



©BC - OTGLC

L'Office de Tourisme des Grands Lacs de Champagne est une jeune structure née en mai 2017 de la volonté des Communautés de Communes des Lacs de Champagne et de Vendevre-Soulaines d'unir leurs forces et leurs moyens dans l'exercice de la compétence tourisme, en élaborant et adoptant une stratégie touristique commune.

Constitué sous forme d'EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), l'office de tourisme a pour principales missions l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion du territoire et la coordination des acteurs. Il contribue également à l'animation du territoire et œuvre à développer la commercialisation de l'offre touristique. Pour mener à bien ses missions, l'OT dispose d'un Comité de direction pour décider de ses actions, d'une équipe permanente de 4 personnes pour les concrétiser et de renforts saisonniers en haute saison pour se déployer sur le territoire afin d'accueillir et informer les visiteurs.

En 2022

L'OT a accueilli et renseigné **5300 visiteurs** aux comptoirs de ses différents bureaux d'information touristique, à Brienne-le-Château, Soulaines-Dhuys, Dienville mais aussi lors d'événements majeurs sur le territoire comme la Route du Champagne en fête, ou encore grâce à son stand mobile installé cet été au parc Nigloland. L'OT a également renseigné plus de 850 personnes par voie numérique et courriers.

Pour promouvoir le territoire des Grands Lacs de Champagne, en dehors des opérations menées à l'échelle locale, l'office de tourisme participe aussi à des actions de promotion en partenariat avec les offices de tourisme de l'Aube et l'Agence départementale du tourisme, **à l'échelle internationale à l'instar du Salon des vacances de Bruxelles.**

L'année 2022 a vu naître les Assises du Tourisme, une démarche collaborative impulsée par le département de l'Aube aux côtés des institutions touristiques aubois. Soucieux de se doter d'une stratégie touristique en lien avec les besoins des acteurs du tourisme, de nombreuses réunions de terrain se sont tenues en fin d'année. Une synthèse des échanges et la rédaction d'une stratégie départementale doit s'opérer pour le premier trimestre 2023. Bien conscient qu'une action collective peut être bénéfique pour le territoire, l'Office de Tourisme des Grands Lacs de Champagne a été très actif dans cette démarche et entend être force de proposition et tout aussi impliqué dans l'élaboration de cette stratégie qui pourrait faire écho avec les actions qu'il entend mener en 2023.

Le Comité de Direction est composé de 18 membres titulaires, parmi lesquels **10 membres dans le collège public** (élus des Communautés de communes des Lacs de Champagne et de Vendevre-Soulaines), **et 8 membres dans le collège privé** (socioprofessionnels).

L'équipe

Elisabeth Guindot, Chargée de l'accueil et des animations. Salomé Chaillot, Chargée de l'accueil et de la promotion. Amélie Pankow, Chargée de la promotion et de la commercialisation.

Présidence : Jésus Cervantes. Vice-présidence : Isabelle Cartier. Direction : Adeline Loison



PLUS D'INFORMATIONS ?

L'OFFICE DE TOURISME RECENSE ET DIFFUSE RÉGULIÈREMENT LES INFORMATIONS QUANT AUX ANIMATIONS QUI SONT ORGANISÉES SUR LE TERRITOIRE ET AUX EXPOSITIONS QUI SONT PROPOSÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AU BUREAU DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU.

Pour rester informés, abonnez-vous au mailing Et si on sortait ou consultez la rubrique Sortir du site web de l'OT : www.grandslacsdechampagne.fr

Les contacter : 1 rue Emile Zola – 10500 Brienne-le-Château
Tél. 03 25 92 82 41 | accueil@grandslacsdechampagne.fr